

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 145 (2000)  
**Heft:** 1

**Artikel:** France : l'organisation territoriale de l'armée de terre  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-345961>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

France

## L'organisation territoriale de l'Armée de terre

Le modèle «Armées 2015» sous-tend les mesures de restructuration et de réorganisation que connaît actuellement l'Armée de terre française. La base de cette nouvelle conception, c'est la transformation, voulu par le président Chirac, de forces armées basées sur le principe de la conscription en une armée comprenant uniquement des soldats de carrière et des soldats ayant signé un contrat de durée limitée. Le modèle «Armées 2015» devrait être pleinement appliqué en 2001<sup>1</sup>.

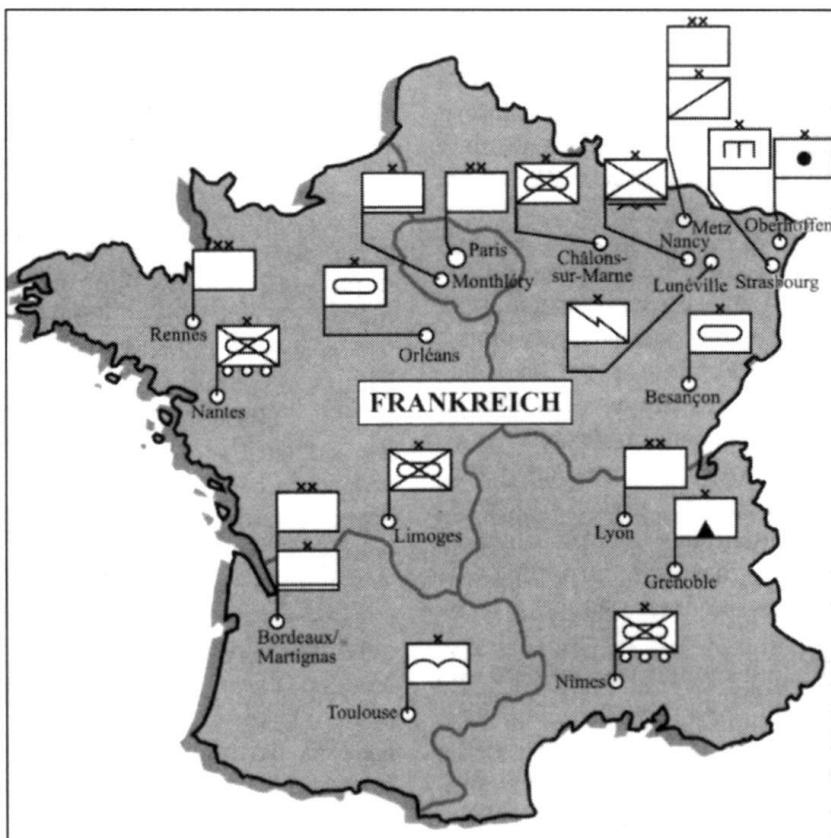
La première phase de cette restructuration a eu lieu en 1998, soit la mise en place des nouveaux grands commandements et des brigades d'appui. Le passage de la structure «Division» à la structure «Brigade» a commencé en 1999 à un rythme assez lent, entraînant la dissolution de formations.

### Régions de défense et secteurs de défense

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1990, le territoire français était divisé en trois régions militaires de défense (RMD) et en un Commandement de l'Ile-de-France (CDIF). A partir de 2001, le CDIF subsistera avec, pour le reste de l'Hexagone, quatre régions:

**Région Terre Sud-Ouest** avec état-major à Bordeaux, à partir de l'ancien secteur de défense «Bordeaux».

**Région Terre Nord-Ouest** avec état-major à Rennes, à partir des anciens secteurs de défense «Rennes» et «Limoges».



**Région Terre Sud-Est** avec état-major à Lyon, à partir des anciens secteurs de défense «Lyon» et «Marseille».

**Région Terre Nord-Est** avec état-major à Metz, à partir des anciens secteurs de défense «Strasbourg», «Lille» et «Besançon».

### Structures de l'Armée de terre

#### Premier niveau:

**Commandement de la Force d'action terrestre (CFAT)**, avec état-major à Lille. C'est le commandement des troupes

<sup>1</sup> Tiré de Truppentienst 3/1999.

combattantes. Il prend la relève du IIIe corps d'armée et de la Force d'action rapide (FAR) qui ont été dissous.

■ **Commandement de la Force logistique terrestre (CFLT)**, avec état-major à Monthléry près de Paris. C'est le commandement des formations d'appui, qui a été constitué le 1<sup>er</sup> juillet 1998 et a la mission de reprendre les missions des commandements logistiques (COMLOG) dissous.

### Deuxième niveau

■ **4 états-majors des Forces (EMF)**, à Besançon, Marseille, Nantes et Limoges. En temps normal, aucune formation ne leur est subordonnée. Chacun de ces états-majors peut être articulé en fonction d'engagements particuliers. Lorsqu'une opération est décidée, les formations nécessaires sont subordonnées à l'état-major qui a été désigné.

### Troisième niveau

- 9 brigades de combat (en tout 51 régiments), dont:
  - 2 brigades blindées avec états-majors à Besançon et Orléans,
  - 2 brigades mécanisées avec états-majors à Châlons-sur-Marne et Limoges,
  - 1 brigade d'infanterie de montagne avec état-major à Grenoble,
  - 1 brigade d'artillerie avec état-major à Obeerhoffen.

### Rubrique « Rétro »

## L'autorité d'Eddy Bauer en 1938

« Fort présomptueux, puisque je servais comme lieutenant-pilote en escadrille saharienne, je souhaitais (...) me présenter un jour au concours d'entrée à l'Ecole supérieure de guerre aérienne. Aussi, abonné à quelques hebdomadaires et revues aéronautiques, lisant *Le Temps* et la *Revue verte* lorsqu'au mess des officiers un de ces numéros traînait sur les tables, je suivais surtout les articles qu'Eddy Bauer – critique militaire déjà renommé – écrivait dans la *Revue militaire suisse*.

« L'un d'eux m'ouvrit de nouvelles perspectives. Eddy Bauer y commentait longuement l'intervention de l'aviation républicaine mettant en déroute une Grande Unité italienne sur la route de la Guadalajara (mars 1937). Etonné, j'appris ainsi qu'une formation d'avions soviétiques I-15, chacun emportant des centaines de petites bombes et armé de quatre mitrailleuses avait détruit un convoi de chenillettes Fiat-Ansaldo et de camions de transport de troupes, alors que cette colonne avançait sur une longue portion de route rectiligne. Aujourd'hui, cette opération de guerre aérienne ne surprendrait personne (...). Mais, en 1937, pour nous qui, en Afrique du Nord, volions sur des matériels périmés et sans autre doctrine que celle qu'enseignaient des règlements vieillots, l'attaque au sol était une mission nouvelle, voire dangereusement audacieuse. »

**Général Pierre M. Gallois**

*Le sable du siècle*. Lausanne, L'Age d'homme, 1999, p. 46.